# Mantes-la-Jolie (78) : la police interpelle un Marocain sous OQTF qui effectuait de bruyantes prières islamiques dans l'église Saint-Jean-Baptiste (Màj : Il a été relâché, faute de laissez-passer consulaire délivré par le Maroc)

15/02/2023 à 16h42



## 15/02/2023

> *Après 90 jours de rétention (durée max), Oualid B. a donc été libéré et assigné à résidence avec obligation de pointer au commissariat. Une source locale indique à @CNews que, pour les Yvelines, le Maroc n'accorde plus aucun laissez-passer consulaire depuis septembre dernier 2/2*
>
> *— Amaury Bucco (@AmauryBucco) February 15, 2023*

# 30/10/2022

> *Les autorités françaises attendent toujours que les autorités marocaines leur délivrent un laissez-passer consulaire pour permettre son expulsion vers le #Maroc. Faute de laissez-passer consulaire, cet homme en situation irrégulière sera relâché dans une vingtaine de jours 2/2*
>
> *— Amaury Bucco (@AmauryBucco) December 30, 2022*

---

# 26/10/2022

> *@Cnews | Hier, vers 14h, un homme a pénétré dans l'église Saint-Jean-Baptiste, à Mantes la Jolie, pour effectuer de bruyantes prières islamiques. Le curé de la paroisse a été contraint d'appeler la police pour l'évacuer et permettre de rétablir le calme 1/3*
>
> *— Amaury Bucco (@AmauryBucco) October 26, 2022*

> *dans un centre de rétention administrative (CRA), en vue de son expulsion vers le Maroc (soumise à de multiples conditions). A noter que la même église avait été victime d'une tentative d'incendie en février dernier, de la part d'un homme souffrant de troubles psychiatriques 3/3*
>
> *— Amaury Bucco (@AmauryBucco) October 26, 2022*